

Liste des contrats de plus de 2000\$ totalisant une somme supérieure à 25000 \$

Les municipalités ont l'obligation de publier, sur leur site internet et au plus tard le 31 janvier de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

En vertu du Code municipal, la Municipalité doit publier chaque année la liste des contrats conclus qui comportent des dépenses d'au moins 25 000 \$.

Elle doit, également, publier la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Nom du fournisseur	Description	Montant
9033 - 7254 Québec Inc.	Achat de camion Déneigement	99 855.79 \$
9033 -7254 Québec Inc	Location camion (3 mois)	29 491.08 \$
Exploitation Jaffa Inc	Collecte transport et le traitement matière résiduelle et matière recyclable	64 239.09 \$
Ministre des Finances	Sureté du Québec 2020	25 691.00 \$
MRC de la Matanie	Quotes-parts et autres frais de services aux municipalités	142 784.24 \$
Les Pétroles BSL SEC	Achat diesel, huiles à chauffage et gaz propane	55 445.37 \$